

BASSENS

Appellation médiévale : Baisins (domaine d'un Bassius à l'époque gallo-romaine).

Habitants : les Bassinots.

Population : 4 016 habitants – 165 – 426 – 1 313 – 1 970 – 4 016.

Altitude : 300 m.

Superficie : 311 ha.

2.5 km de Chambéry.

Ancienne province de Savoie, puis de Savoie-Propre, mandement de Chambéry (1816-1860). Judicature mage de Chambéry, Tabellion de Chambéry.

Diocèse de Grenoble (décanat de Savoie), puis diocèse de Chambéry (1779-1792), diocèse de Chambéry et Genève (1802-1820), puis de Chambéry (depuis 1820).

Pendant la Révolution, canton de Chambéry. Après 1800, canton de Chambéry-Nord. Après 1816, mandement de Chambéry.

Hameaux et lieux-dits : Bassens, Bouillet, Bressi †, Les Corriers, La Croix, Dralli †, Le Mollar †, Le Mont, La Palliasse †, Le Plat †, Gonrat () Mérande (*).*

Situé en grande partie en plaine et sur le rebord oriental de la colline des Monts, Bassens jouit d'un climat abrité qui favorisait autrefois une production agricole assez variée.

Les premières traces d'occupation du sol qui ont été retrouvées remontent à l'époque romaine (céramiques, meules en grès, objets divers). Dans les années 1860, des tombes burgoises ont été découvertes.

Il faut ensuite attendre le début du XII^e siècle pour voir la paroisse attestée et 1317 pour le premier titre concernant la seigneurie.

Elle appartenait à l'époque à la famille de La Ravoire, bien implantée

dans la cluse de Chambéry ; elle passa ensuite aux La Balme, Gallier et Rouer de St-Séverin.

Au plan religieux, la paroisse, mal desservie, fut prise en charge par les chanoines de St-Augustin de St-Martin-de-Misére et un prieuré fut créé à Bassens. Le prieur de Bassens avait sous sa dépendance, outre ladite paroisse, celle de St-Alban et de Notre-Dame-de-Vérel ; le prieur de St-Martin-de-Misére pouvait destituer celui de Bassens. On sait qu'à cette époque trois ou quatre religieux s'y installèrent ; au XIV^e siècle les bâtiments sont en mauvais état (en 1399, les cloches sont suspendues à un arbre), et on eut recours au chapitre de la Sainte Chapelle auquel le prieuré fut annexé en 1467. Désormais, au lieu de deux religieux, il y eut à l'église de Bassens deux prêtres chargés de faire le service, l'un à Vérel, l'autre à Bassens ; bien souvent celui de Bassens, également chanoine de la Ste Chapelle, ne venait dans cette paroisse que pour dire une messe basse le dimanche au point que Mgr Le Camus, évêque de Grenoble, dût ordonner au curé de Bassens de résider, de faire le service de sa propre paroisse et de se pourvoir de quelqu'un pour faire le service de Vérel.

Vestiges du passé

A Bassens, on peut encore aujourd'hui remarquer plusieurs belles traces du passé.

La maison forte de Lambert, au carrefour de la route de Chesses et de St-Alban-Leyse, n'est en apparence, qu'une grande maison modernisée dont rien ne rappelle l'origine féodale : elle a toutefois gardé au



Vieille demeure

nord-est une tour ronde dont la porte est du XVI^e siècle, avec un écusson aux armes des Lambert, ornant son arc en accolade. Son premier possesseur fut le chevalier de Bacin (Bas-sens) qui servit de témoin au comte Amédée V, lors du traité de 1314 avec le Dauphin de Viennois. La demeure passe ensuite à la famille de Cognin, puis au Clermont-Mont-Saint-Jean et enfin, en 1545, au chevalier Jean Lambert dont le fils Jérôme reçut le titre de baron. Au début du XX^e siècle, la maison était aux comtes Chambost de Lépin, puis aux Fourest.

Plus imposant est le château de Bressieux, aujourd'hui intégré à l'hôpital psychiatrique au bout de sa magnifique allée de platanes. On y voit une belle façade du XVIII^e siècle, entourée de deux tours rondes, vestiges de la maison forte du XVI^e siècle. Cette dernière est l'œuvre de Jean Petet, maçon au faubourg Maché à Chambéry, pour Louis Gallier,

seigneur de Bressieux en Bauges, St-Alban, Neyrieu, Bassens et Montfalcon, écuyer du duc de Savoie, et descendant d'une famille de notaires de Chamoux. Le mariage de sa fille avec Alfonso de Rouer de St Séverin, fit passer le domaine dans cette famille qui le gardera pendant cinq générations. Il fut ensuite propriété de la famille de la Val d'Isère puis des Sallier de la Tour qui le garderont jusqu'à la Révolution. Depuis 1877, le château dépend de l'asile d'aliénés.

En dehors de l'église actuelle, dont la façade date du XIX^e siècle, mais qui comporte quelques traces de l'époque gothique, avec quelques belles pièces à l'intérieur (Christ en croix en bois naturel, chaire, statue de St-Barthélemy), et d'un oratoire, rue de l'Eglise, abritant une Vierge en bois de style Renaissance, le monument le plus intéressant est l'ancien prieuré. Il en subsiste, côté route, un escalier de pierre extérieur



Vue de la maison Saint-Louis du Mont, construite par les Jésuites devenue l'institut médico-pédagogique (Cliché Musée Savoisien)

et une baie du XV^e au XVI^e siècle. On y voit aussi une double fenêtre en accolade au dernier étage et, au premier, une fenêtre Renaissance ; le bâtiment sert aujourd'hui de foyer d'aéro-modélisme.

Dans la commune, il y avait aussi plusieurs chapelles, dont Notre-Dame-du-Mont, près de St-Louis-du-Mont qui attirait une grande dévotion tout au long de l'année surtout le samedi. Non loin de là, s'élevait la maison de St Louis du Mont, grande bâtisse élevée par les Jésuites au XVII^e siècle au lieu dit la Paillassé, quand ils dirigeaient déjà depuis une quarantaine d'années le collège de Chambéry. Au XVIII^e siècle, c'était encore la résidence de campagne des jésuites ; au XIX^e siècle, ce fut un petit séminaire. Transformé par la suite en aérium, St-Louis-du-Mont est devenu, depuis 1961, l'Institut médico-pédagogique départemental et accueille, en internat, des

enfants de 6 à 14 ans « dont les difficultés intellectuelles exigent sous contrôle médical, le recours à des techniques non exclusivement pédagogiques ».

Le centre hospitalier spécialisé

Depuis longtemps, l'asile d'aliénés de la Savoie, installé au Betton, dans la vallée du Gelon ne correspondait plus aux idées que l'on se faisait des soins à procurer aux malades : bâtiments tristes et mal organisés, humidité causée par les débordements de la rivière. Après de multiples discussions, et avoir visité quinze localités, on fit le choix de la commune de Bassens, réputée pour la beauté du site, la pureté des eaux et la salubrité de l'air. Les premiers travaux commencèrent en 1853, sur des terrains vendus par des particuliers et, au premier janvier 1861, les bâtiments en cours de finition abritaient

261 malades déjà trop à l'étroit dans les locaux projetés. L'implantation de cet ensemble à Bassens n'avait pas été sans des protestations des habitants du lieu, qui se renouvelèrent lorsqu'il fut question de l'agrandir en achetant le domaine de Bressieux ; le nombre des malades s'accroissait en effet considérablement car l'asile appartenait de fait aux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, ayant été créé en faveur du duché de Savoie. Le terrain de Bressieux ne fut acquis qu'en 1877, et en quelques années, des travaux très importants y furent faits (plantation d'arbres, construction d'étables, de buanderies, captages d'eau de source) ; le château même fut très remanié ; l'asile avait alors la réputation d'être le plus beau et le mieux tenu de toute la France. Vers 1930, il abritait près de mille malades.

Dans les dernières années, un changement complet des structures hospitalières s'est opéré ; on a construit 120 lits, répartis en quatre services : un service d'urgence et de réanimation, un laboratoire, un plateau technique de médecine générale. De la sorte le « centre hospitalier spécialisé » subviendra à tous les besoins de santé des malades hospitalisés. Les bâtiments anciens devaient être rénovés et réaménagés ; en 1978, le nombre des hospitalisés s'élevait à 700 environ.

Un développement spectaculaire...

Avant de devenir une des communes périphériques de l'agglomération chambérienne, Bassens avait été une bourgade essentiellement agricole : on y cultivait le foin, les pommes de terre et la vigne, qui, en 1821, produisait 192 hectolitres ; mais dé-

jà, la production était insuffisante et la surface cultivable trop faible par rapport à la population au demeurant tranquille ; les administrateurs sardes notaient quelques danses champêtres et quelques repas sur les prés ; aucune cérémonie pour les funérailles. Seule la grande vogue de Bassens l'animait un peu. Elle avait lieu le dimanche qui suivait la St-Barthélemy (patron de la paroisse) dans un grand pré, près de l'asile. On y venait de loin en foule (2 000 personnes en 1853) et Amélie Gex écrivait qu'elle aurait pu « lutter de gaieté, d'entrain et de bruit avec les plus fameuses kermesses des pays flamands ». Les réjouissances commençaient par un pèlerinage à la chapelle de St-Sorlin (Saint-Saturnin), puis les jeunes gens se transportaient l'après-midi à Bassens ; charlatans, funambules, saltimbanques faisaient rire le public et chaque restaurant avait son orchestre pour attirer les danseurs ; les gens de toutes conditions s'y côtoyaient et on raconte même que le roi de Sardaigne s'y rendit un jour, et se fit interpeler par un habitant : « Mon chu le rey totié mié la man ; vous êtes venu ve nostra voga ; vos etes ou bon bougre » ; le roi rit de bon cœur de cette familiarité.

L'essor démographique de la commune commence dès les débuts de l'ère industrielle, après l'Annexion ; il devient surtout évident dans les années trente et encore plus après la dernière guerre avec le développement de certains hameaux ; un projet de création d'école est envisagé en 1933 à Dralis ; l'agrandissement en est demandé en 1939, après la construction du casernement des gardes mobiles. De nombreuses entreprises s'implantèrent dans la plaine : magasins Carrefour, centre

commercial Gallion, des établissements de transport, des garages et ateliers de mécanique, etc., mais aussi des activités dites tertiaires parmi lesquelles la Société d'études appliquées techniques, l'Atelier d'Architecture en Montagne, les Sociétés d'Etudes de Construction et Ouvrages en Béton armé, etc.

Dans les dernières années, la municipalité de Bassens a programmé d'importants travaux : construction de l'école maternelle de la plaine, aménagement de terrains de sports. L'urbanisation de la commune et les travaux considérables de voirie de l'agglomération chambérienne posent cependant de nombreux problèmes : bretelle de raccordement de la route de St-Saturnin au chemin des Monts, prolongement de la rue

Centrale et construction d'un pont sur la Leysse à la demande des communes de Barberaz et de Bassens, difficultés posées par le tracé et la construction de la Voie Rapide Urbaine.

Cette expansion rapide fait aujourd'hui de Bassens la commune la plus peuplée du canton et, signe du dynamisme, les services administratifs enregistrent pour le territoire communal le plus grand nombre de permis de construire notamment pour les résidences principales. Bassens détient également le premier rang pour l'implantation de locaux de stockage et de bureaux ainsi que d'organisme à vocation d'enseignement et socio-culturelle. En 1980, c'est elle qui avait le potentiel fiscal le plus élevé.